

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 18 Septembre 2016

Association Solidarité Inde Népal

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 déclarée à la préfecture de Police de Paris 4^{ème} le 3 juillet 2015 sous le numéro W751230016

Siège social : 10, Avenue de la Porte des poissonniers 75018 PARIS

L'an deux mille seize, le dix-huit septembre à onze heures (18 Septembre 2016 – 11h00), les membres de l'association, se sont réunis au 18, rue Vavin 75006 Paris sur convocation du Conseil d'Administration.



Convocation_AG_18
0916.docx

L'assemblée est présidée par Mme France Corroyez en sa qualité de Présidente.

Le secrétariat est assuré par Mme Sophie Cahu en tant que membre du Conseil d'Administration.

Sophie Cahu constate que onze (11) sur quinze (15) des adhérents sont présents ou représentés (elle y compris) ; le nombre total de voix est ainsi de onze.



liste_emargements18
092016.pdf

Liste émargements :

Madame la Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour de la présente réunion a été le suivant :

- Lecture et approbation du rapport moral de la présidente;
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2015/2016;
- Proposition d'une cotisation à 50€ pour un couple au lieu des 60€ appliqués pour le moment ;
- Renouvellement du conseil d'administration et vote;
- Informations sur les prochaines actions à venir (1^{ère} action : crowdfunding pour l'installation d'un réseau d'énergie solaire à Faskot) et lancement des adhésions 2016/2017.

PREMIERE RESOLUTION : Rapport moral de la présidente de la saison 2015/2016

La Présidente fait un bilan de la saison écoulée et donne lecture de son rapport moral.



rapportmoral_FRANC
E.pdf

Les adhérents présents votent sur le rapport moral :

Pour : 11 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

Le rapport moral de la Présidente est accepté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION : Rapport financier du trésorier pour 2015/2016

Synthèse :		
Recettes		2 451,48 €
Dons	840,00 €	
Cotisations adhérents	450,00 €	
Ventes Noël	1 161,48 €	
Dépenses		1 413,38 €
Adhésion au JO	44,00 €	
Achat 26 calendriers 2016	178,20 €	
Frais de port	30,25 €	
Achat cartes postales pour vente	46,00 €	
Facture carte de visite	25,98 €	
Don à Sadhamma	500,00 €	
Don Népal	500,00 €	
Frais vrt Népal	28,10 €	
Frais vrt Inde	0,21 €	
Frais bancaires	3,20 €	
Renouvellement nom de domaine OVH	57,44 €	
Provisions sur charges et créances à 0€		
Solde comptable et bancaire au		
18/09/2016		1 038,10 €

Merci pour votre engagement et votre générosité.

Ivan Cahu
Trésorier

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2015/2016 et quelques explications supplémentaires, l'assemblée générale vote sur ledit document tel qu'il lui a été présenté :

Pour : 11 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

Dès lors, quitus de la gestion est donné pour l'exercice écoulé.

Le rapport financier du trésorier est accepté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION : Proposition de modification des cotisations pour les couples adhérents à l'association

Proposition de modification des cotisations pour les couples : 50€ au lieu de 2 x 30€

Pour : 11 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix



Regit_interieur_modi
f180916.pdf

Modification du Règlement Intérieur en conséquence :

QUATRIEME RESOLUTION : Election des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration initial composé des 5 membres fondateurs présente 2 postes vacants à pourvoir :

- Sandrine Leveille ne souhaite pas se représenter ;
- Stéphane Laillet a été exclu sur décision du bureau suite à non activité depuis plus de 6 mois sur le poste de secrétaire.

Aucun (e) nouveau (nouvelle) candidat (e) ne s'est présenté (e) pour intégrer le Conseil d'Administration.

Il est procédé à l'élection du renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

France Corroyez

Pour : 11 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

Ivan Cahu

Pour : 11 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

Sophie Cahu

Pour : 11 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

Tous (tes) sont déclaré (e)s régulièrement élu (e)s :

- **CORROYEZ France**, demeurant au 10, Avenue de la Porte des poissonniers 75018 Paris
- **CAHU Sophie**, demeurant au 6, rue du Père Janvier 35000 Rennes
- **CAHU Ivan**, demeurant au 6, rue du Père Janvier 35000 Rennes

Le Conseil d'Administration pour l'exercice 2016/2017 sera composé des membres suivants :

- France Corroyez
- Ivan Cahu
- Sophie Cahu

Pour rappel, le Conseil d'Administration pour l'exercice 2015/2016 était composé des membres suivants :

- France Corroyez (Présidente)
- Ivan Cahu (Trésorier)
- Stéphane Laillet (Secrétaire)
- Sophie Cahu
- Sandrine Leveille

CINQUIEME RESOLUTION : Informations sur les projets proposés à venir

Projets pour le Népal :

Avec Panta, nous avons souhaité privilégier cette année l'accès à l'électricité pour le village de Faskot (province de Kavre, district de Dulikhel). En effet, les coupures sont fréquentes et l'électricité est rarement disponible (au mieux après 20h et jusqu'à 5h du matin, voire moins en hiver). Ce qui ne permet pas un quotidien acceptable, notamment pendant les longs mois d'hiver.

L'accès à l'électricité de façon pérenne via l'énergie solaire est donc une priorité, pour permettre aux 150 habitants de ce village de vivre de façon un peu plus décente.

Le devis établi par Panta Raj se situe autour de 5200€ pour équiper les 28 maisons du haut du village dans un premier temps.

Nous devrions pouvoir lancer l'opération de financement participatif via la plateforme de crowdfunding Ulule dès que l'association sera reconnue d'intérêt général courant octobre. Mais, si vous souhaitez faire un don en dehors, n'hésitez pas à nous contacter bien sûr ☺

D'autres projets pourront être envisagés pour Faskot, notamment en terme de permaculture. Nous allons en étudier le coût et la faisabilité avec Panta cette année.

Nous avons eu la chance de rencontrer Marine Le Dem, étudiante en master 2 Politiques Publiques parcours action humanitaire à l'UPEC. Elle se rendra au Népal 2 mois cet automne (à Katmandou et à Faskot) et pourra ainsi nous aider sur place avec Panta pour la mise en place de ce projet d'équipement en panneaux solaires.

Projets pour l'Inde :

Pour Saddhama, nous souhaiterions dans un premier temps pouvoir développer un parrainage non nominatif pour les enfants de l'école de Bodhgaya, permettant de financer la scolarité des enfants, en s'engageant à verser une somme forfaitaire (montant selon votre choix) chaque mois.

A titre indicatif, avec 5000 INR soit environ 66€/mois, nous pouvons financer le salaire des 4 professeurs, le repas du matin pour les enfants et l'achat des uniformes (1 pour l'été et 1 pour l'hiver) ainsi que le matériel scolaire.

Le 2nd projet que nous allons essayer de lancer en 2017 concerne l'école de Bela, qui accueille environ 300 enfants avec seulement 5 enseignants. Le problème principal pour le moment est le local, car celui initialement utilisé a dû être rendu à son propriétaire, et il n'y a plus de bâtiment pour faire fonctionner cette école. Notre projet est donc de financer la construction d'un bâtiment pour accueillir les élèves, avec un devis global estimé à environ 7000€.

Enfin, comme nous avons pas mal d'amis qui ne parlent pas français, nous allons traduire en anglais au maximum le site Web et ainsi mieux diffuser toutes nos informations.

Lancement des adhésions 2016-2017 :

Ouverture des adhésions ce jour, bulletin en français et en anglais :



bulletin_adhesion_20 Membership_Form_2
16-2017.pdf



016-2017.pdf

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à treize heures (13h00).

Une réunion du Conseil d'Administration est réalisée dans la foulée suite à l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour, pour désigner le bureau de l'Association.

Sont présents les 3 membres Conseil d'Administration :

- **CORROYEZ France**, demeurant au 10, Avenue de la Porte des poissonniers 75018 Paris
- **CAHU Sophie**, demeurant au 6, rue du Père Janvier 35000 Rennes
- **CAHU Ivan**, demeurant au 6, rue du Père Janvier 35000 Rennes

Les membres du Conseil d'Administration désignent, à l'unanimité, aux fonctions suivantes :

- **Présidente** : **CORROYEZ France**, nationalité française, demeurant au 10, Avenue de la Porte des poissonniers 75018 Paris, exerçant la profession d'infirmière coordinatrice de greffe
- **Trésorier** : **CAHU Ivan**, nationalité française, demeurant au 6, rue du Père Janvier 35000 Rennes, exerçant la profession de cadre ingénieur Télécom
- **Secrétaire** : **CAHU Sophie**, nationalité française, demeurant au 6, rue du Père Janvier 35000 Rennes, exerçant la profession de cadre ingénieur Télécom

Les membres ainsi désignés acceptent leur fonction.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente, le Trésorier et la Secrétaire.

La Présidente
France Corroyez

Le Trésorier
Ivan Cahu

La Secrétaire
Sophie Cahu

